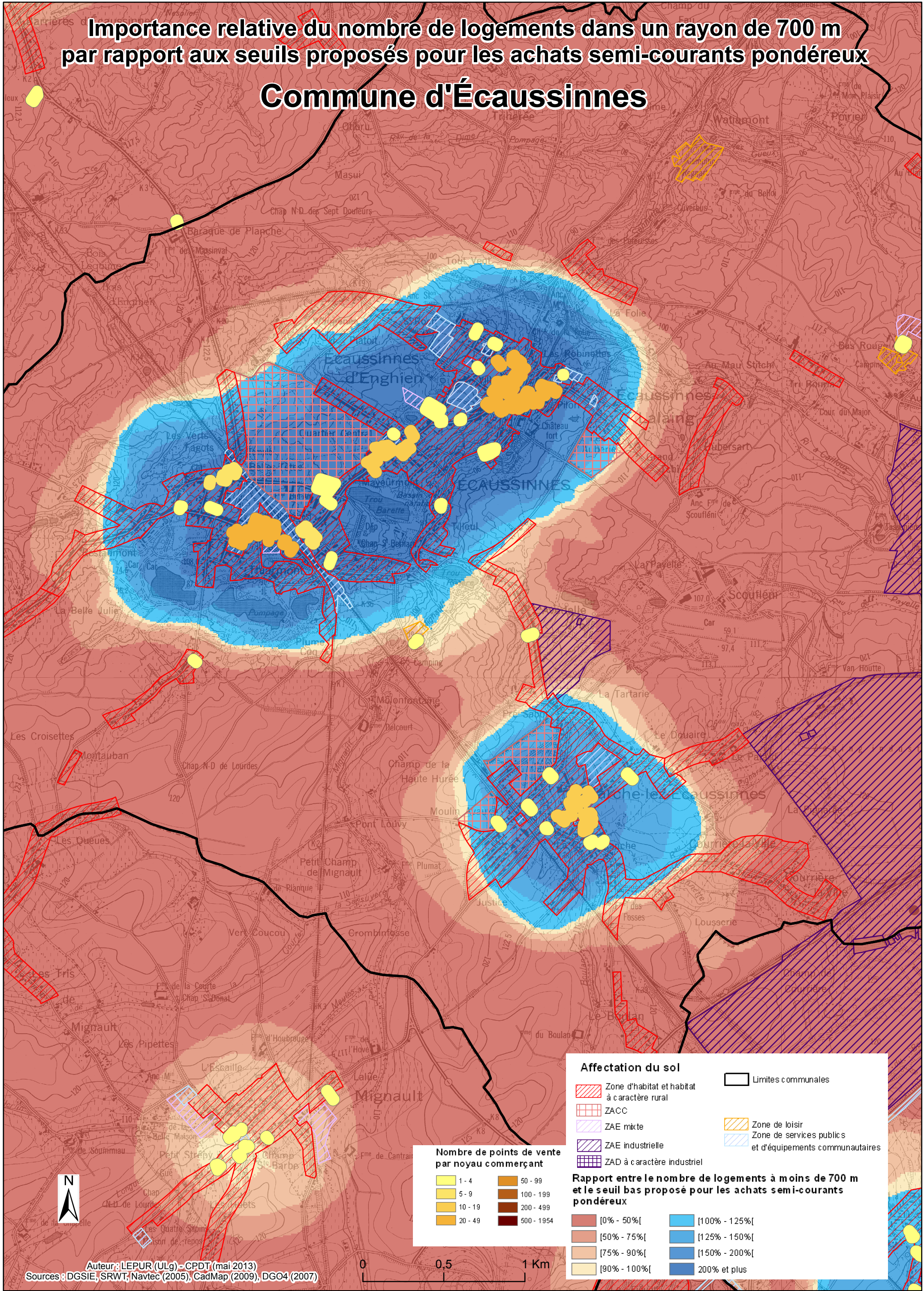


Importance relative du nombre de logements dans un rayon de 700 m par rapport aux seuils proposés pour les achats semi-courants pondéreux

Commune d'Écaussinnes



Nombre de points de vente par noyau commerçant

1 - 4	50 - 99
5 - 9	100 - 199
10 - 19	200 - 499
20 - 49	500 - 1954

Affectation du sol

	Zone d'habitat et habitat à caractère rural		Limites communales
	ZACC		Zone de loisir
	ZAE mixte		Zone de services publics et d'équipements communautaires
	ZAE industrielle		
	ZAD à caractère industriel		

Rapport entre le nombre de logements à moins de 700 m et le seuil bas proposé pour les achats semi-courants pondéreux

	[0% - 50%]		[100% - 125%]
	[50% - 75%]		[125% - 150%]
	[75% - 90%]		[150% - 200%]
	[90% - 100%]		200% et plus

